

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 31 (1897)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juin 1897.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, aux prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

ENCORE UN MOT À PROPOS DU CHÂTAIGNIER

La note que notre ami M^r F. C., ancien clubiste jurassien, a communiquée l'an passé au Rameau de Sapin, à l'occasion du Châtaignier, ne nous a point laissé indifférent. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont seules empêché de remercier M^r F. C. de son précieux renseignement, qui ne fait du reste qu'affirmer notre thèse primitive, à savoir que le Châtaignier n'est pas indigène dans notre Jura. Mais la note de M^r F. C., outre l'intérêt étymologique qu'elle présente, a cela d'utile qu'elle permet, croyons-nous, d'établir approximativement l'époque où cette essence est apparue sur nos coteaux.

Pour donner une preuve à peu près certaine de ce que nous avançons, nous avons fait, dans la collection lacustre de notre musée, une perquisition aussi minutieuse que possible, parmi les fruits trouvés dans les stations lacustres. Les populations de cette époque emmagasinaient, on le sait, dans des vases de terre, les différents fruits sauvages qu'ils recueillaient et conservaient comme provisions d'hiver. Or voici les fruits dont nous avons constaté l'existence: pommes, en deux variétés, petite et grande (*Pyrus malus*, etc.), prunelles (*Prunus spinosa*, L.) et prunes sauvages (*Prunus insititia* L. et *Prunus padus* L.), noisettes, glands et faînes, fraises, framboises et mûres, cerises (quelques noyaux du *Cerasus avium* ?), Châtaigne d'eau (*Trapa natans*), poires sauvages, alises, Myrtilles, Cornouilles, Cônes de pins de différentes sortes, nombreuses graines de céréales, de lin, etc. Mais de Châtaignes, point, pas plus que de Noix ou de raisin.^(*)

Ce fait nous paraît décisif pour prouver que les Lacustres n'ont pas connu le Châtaignier, pas plus que le Noyer ou la vigne, car certainement, s'ils eussent connu ces trois espèces végétales, ils en auraient recueilli et conservé les fruits, au même titre que d'autres.

À quelle époque le Châtaignier et le Noyer que nous associons ici, se sont-ils introduits dans notre Jura? Vraisemblablement à l'époque romaine, c'est-à-dire à partir des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Les noms cités par M^r F. C. : La Châteneye ou Châtenaya (Colombier), la Châtagnière (Vaux-marcus), la Châtenière (Boudry), sont d'origine latine. Le premier vient de la forme *Castanetum* (plantation de Châtaigniers), déjà employé par Columelle, agronome latin du I^{er} siècle, et par Pallade, agronome du IV^e siècle, après J.-C.; le second vient de *Castaneria*, dans lequel le suffixe *eria*, de-

(*) D'après M^r le Prof. Desor, le raisin et les noix ne sont signalés que dans les terramares d'Italie, mais pas chez nous (Bel âge du bronze, 10).

devenu er et ier, est collectif. Il en est de même du Noyer, qui a servi à dénommer Nugerol (ancien nom du Sanderon, de Nucarolis, ou Nucerolis), Lugnorre (Suchnorro = *Lucus nucarius*), No-réaz (*Nuceria*, 1218).

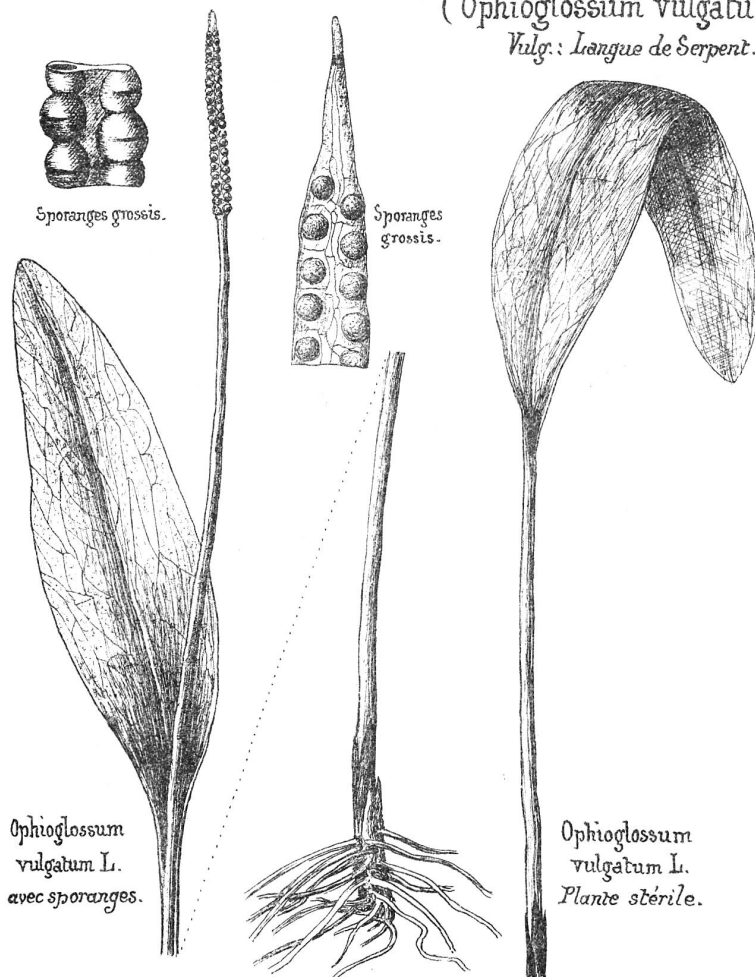
C'est donc vraisemblablement pendant la domination romaine en Helvétie que châtaigniers et noyers se sont introduits et acclimatés chez nous. Le Châtaignier semble avoir remonté le cours du Rhône, avec les agronomes romains ou méridionaux. Nourriture par excellence du peuple, dans bien des régions du midi de la France, la châtaigne a dû suivre les émigrants dans leurs pérégrinations en France et en Suisse. On sait combien cet arbre a prospéré dans le bassin du Séman (*), au Valais et, dans notre canton, jusqu'à Vaumarcus. Quant aux quelques Châtaigniers qu'on trouve encore dans notre Jura, à la Roche de l'Ermitage, à Cressier et à l'Île de St-Pierre, ils semblent être le dernier effort de l'espèce dans sa lutte contre les rigueurs de notre climat.

A. Godet.

UNE PLANTE QUI DISPARAÎT

(*Ophioglossum vulgatum* L.)

Vulg.: *Langue de Serpent*.



Ophioglossum
vulgatum L.
avec sporanges.

Ophioglossum
vulgatum L.
Plante stérile.

Bien rares sont sans doute les jeunes lecteurs du "Rameau de Sapin" qui ont réussi à trouver cette charmante fougère, seul représentant de son genre en Suisse. Tandis qu'une espèce voisine, le *Botrychium Lunaria* (Sw), reste abondante dans les pâturages des montagnes, l'*Ophioglossum* tend à disparaître avec nos marais que l'on dessèche de plus en plus.

Quoi qu'il en soit, j'ai découvert près de Concise une station encore très riche en *Ophioglossum*, et si quelque lecteur du "Rameau de Sapin" désire cette jolie plante, qu'il veuille bien s'adresser à moi dans le courant de Juin.

Armand Gaille,
pharmacien.

Concise, 28 Mars 1897.

(*) Le gros Châtaignier de Noveselle, près d'Evian, est un des plus gros arbres que nous ayons vus dans nos régions (année 1869). Malheureusement nous n'avons fait que le dessiner, sans le mesurer. Notre attention était alors portée plus vers le pittoresque que vers la science.

OBSERVATIONS CONCERNANT LES MŒURS ET LA REPRODUCTION DU COUCOU CENDRÉ

(SUITE)

La couleur des yeux varie également chez le coucou, mais elle ne sert qu'à indiquer l'âge. Ainsi, le jeune coucou, à sa sortie du nid, a l'iris gris perle; mais, à mesure qu'il avance en âge, l'iris devient brumâtre, puis brun clair et enfin jaune. Ce changement doit s'opérer assez rapidement, c'est-à-dire en une année, car tous les coucous mâles que j'ai tirés ou que j'ai eu l'occasion de voir au printemps, à leur retour, avaient tous, sans exception, l'iris jaune.

Pour fixer, non seulement mon opinion, mais celle des ornithologistes, sur le sexe de cet oiseau, d'après la couleur de son plumage, il me suffirait de pouvoir examiner un ou deux coucous des deux sexes pris au nid, ou à leur sortie, soit avant leur première mue. Je n'ignore nullement qu'en exprimant ce désir je vais à l'encontre de la loi sur la chasse, qui protège ce volatile d'une manière spéciale. Mais si je disais à ses trop zélés partisans que cet oiseau (loin de répondre au rôle bien-faisant que lui assignent nos législateurs, dans la nouvelle loi sur la chasse) n'est qu'un destructeur d'oiseaux insectivores, que diraient-ils? Ils voudraient avoir la preuve de mon assertion, et ils auraient raison. Aussi ne la leur ferai-je pas attendre, et la voici :

On estime la ponte du coucou à 5 ou 6 œufs. Il n'y a pour moi rien de positif dans cette estimation, mais j'admets pour le cas présent le chiffre le plus bas, soit le nombre 5. Or, comme il est reconnu que le coucou dépose un œuf et très rarement deux dans chaque nid d'oiseaux insectivores dont il fait choix, que ces nids appartiennent à des espèces dont la ponte est de 5 à 7 œufs; qu'enfin le jeune coucou finit toujours par rester seul possesseur du nid où il est né, ne s'ensuit-il pas que cet oiseau est la cause de la perte de 25 à 35 espèces insectivores? L'utilité de ces 5 intrus compense-t-elle celle des espèces détruites? Je ne le pense pas, pour la raison que cet oiseau s'approche rarement de nos habitations, et que les chenilles poilues, ou autres insectes qu'il détruit dans les forêts, n'ont jamais porté préjudice à celles-ci, et encore moins à nos vergers. Pour ce motif, et, dans l'intérêt de la science, pour élucider une question ornithologique de premier ordre, ai-je tort de faire appel aux personnes qui seraient à même de me procurer de jeunes coucous, afin d'en constater le sexe et le plumage? Je ne le pense pas.

J'ai dit plus haut que le jeune coucou finissait toujours par rester seul possesseur du nid qu'il occupe et voici de quelle manière: quelques heures après sa naissance, cet oiseau se remue de droite et de gauche, se gonfle de temps en temps d'une manière ridicule, se démène presque sans relâche, et en s'agitant ainsi, finit peu à peu par hisser sur son dos chaque œuf ou petit, qu'il projette hors du nid. On trouve, en effet, souvent auprès de ce dernier, les œufs ou les petits qu'il renfermait.

C'est à tort qu'on accuse la femelle d'avaler les œufs des espèces dont elle cause la perte. Elle ne fait que substituer son œuf à un de l'oiseau dont elle a choisi le nid, et si elle en dépose deux, ce qui est très rare, je le répète, elle en substitue deux, de manière que la ponte reste toujours normale. Mais les œufs qu'elle enlève ne sont pas mangés par elle, car on en retrouve fréquemment le contenu ou les débris à proximité du nid.

Si j'ajoute à cette explication sommaire des mœurs de cet oiseau l'instinct que possède la femelle de ne confier sa ponte qu'à des espèces dont les œufs sont fraîchement pondus, pour que les siens puissent éclore avant, en même temps, ou peu après ceux de l'espèce à laquelle elle les confie,

il ne me reste plus qu'à mentionner la faculté spéciale qu'elle possède de pondre des œufs tellement variables de teintes, que cette variation est encore, de nos jours, une énigme pour les ornithologistes.

Mon but étant de faire connaître mon opinion sur cet important sujet, je rappelle ici les observations que j'ai faites sur la ponte et la coloration des œufs du coucou cendré.

Depuis que je m'occupe d'ornithologie, le coucou d'Europe a toujours particulièrement attiré mon attention. En effet, cet oiseau paraît déroger tellement à la loi commune imposée à ses congénères, que tout en lui est fait pour passionner un amateur. Aussi tous les ornithologistes, frappés de ses mœurs singulières, ont-ils cherché à les étudier et à les expliquer. Quelques-uns ont réussi dans leurs recherches, et si aujourd'hui on sait que la femelle du coucou dépose ses œufs à terre, qu'elle les porte dans son bec pour les déposer dans des nids d'oiseaux insectivores, qu'ils sont peu volumineux relativement à sa taille, enfin qu'ils sont de couleurs variables et assortis de teintes à ceux des espèces dont elle occupe les nids, je n'ai jamais trouvé dans aucun traité d'ornithologie l'explication de la cause probable de ces deux derniers faits. Voici mon opinion à cet égard :

S'erreur principale des ornithologistes a été de croire que la même femelle pondait des œufs de différentes couleurs ! Je crois le contraire, et j'ai la conviction que la même femelle coucou, comme tous les oiseaux en général, pond des œufs toujours semblables.⁽¹⁾ Cela admis, voici comment j'explique les deux faits ci-dessus qui découlent d'une seule et même cause. Si une même femelle coucou recherche de préférence, pour y déposer ses œufs, des nids de rouge-gorge, d'accenteurs, de fauvettes, etc., c'est pour l'unique motif que cette femelle a été élevée et nourrie par des rouges-gorges, des accenteurs, des fauvettes, etc., et que ce fait seul d'éclosion et d'alimentation peut et doit avoir une influence décisive sur la coloration de ses œufs, et par conséquent sur le choix de l'espèce qui l'a élevée.

Pour faire mieux comprendre ma pensée, j'emprunte au traité d'ornithologie de la Savoie⁽²⁾ ce que son auteur, S.-B. Bailly, observateur passionné, mentionne sur la reproduction du coucou, et, sans ajouter une foi aveugle aux chiffres qu'il donne pour la ponte de cet oiseau et le temps de sa durée, je les crois assez exacts et assez conformes à mes observations pour me baser sur leur moyenne, soit le nombre cinq, et l'adopter. Je dirai donc, d'après ce naturaliste, que la ponte du coucou cendré est de cinq œufs et que l'intervalle entre chacune de ces pontes est de cinq jours. Or, d'après ces chiffres et d'après ma manière de voir, il suffirait que la femelle du coucou connût, pour le dépôt de sa ponte entière, cinq nids de la même espèce ; et comme l'intervalle qui sépare chacune de celles-ci est de cinq jours, elle aurait non seulement le temps nécessaire pour rechercher les cinq nids en question, mais encore celui d'en surveiller la ponte, et par conséquent de ne déposer son œuf⁽³⁾ qu'à bon escient, c'est-à-dire dans un nid qui renferme des œufs fraîchement pondus ; ce qui explique pourquoi, comme on l'a remarqué jusqu'ici, le jeune coucou éclot avant, en même temps, ou peu après ceux-ci. Sa manière dont il se débarrasse soit des œufs, soit des petits, ayant été expliquée plus haut, je m'abstiens d'y revenir. (A suivre.)

L. Ceppi, pharmacien.

(1) Je n'entends pas dire par là qu'ils ne puissent pas varier plus ou moins, comme on le remarque généralement, et cela dans une même ponte.

(2) Ornithologie de la Savoie, par J.-B. Bailly, tome premier, 1853.

(3) Il est reconnu que le coucou dépose ordinairement un œuf par nid, très rarement deux.